

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le 14 avril à 18 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 8 avril 2021, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

Absents excusés : 0

Procurations : 0

Votants : 11

Béatrice FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20210414-07 : Établissement du Budget primitif 2021

Monsieur Kévin HARANG, secrétaire de Mairie, sous le contrôle de Madame Nicole FAURE, Maire, présente au Conseil municipal les conclusions de la réunion de préparation budgétaire du 6 avril 2021, pour l'établissement du Budget primitif 2021.

Madame Nicole FAURE, Maire,

considérant l'approbation du Compte administratif 2020 et l'adoption de l'affectation des résultats 2020,
considérant les tarifs retenus pour les services eau potable et assainissement pour l'exercice 2021,
considérant l'évolution des taux des Taxes locales pour l'exercice 2021,

propose à l'assemblée un Budget primitif 2021 qui s'établit comme suit :

en section de fonctionnement :

CHAPITRE	MONTANT
70 – Produits des services, domaine et ventes diverses	89 937,88 €
73 – Impôts et taxes	143 953,50 €
74 – Dotations, subventions et participations	86 325,35 €
76 – Produits financiers	3 959,98 €
77 – Produits exceptionnels	15,29 €
002 – Excédent de fonctionnement reporté	28 000,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 808,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	354 000,00 €

CHAPITRE	MONTANT
011 – Charges à caractère général	109 287,83 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	43 498,83 €
014 – Atténuations de produits	18 116,48 €
65 – Autres charges de gestion courante	104 236,16 €
66 – Charges financières	11 338,25 €
67 – Charges exceptionnelles	1 500,00 €
68 – Dotations aux amortissements et provisions	1 500,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	33 606,45 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 916,00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	354 000,00 €

en section d'investissement :

CHAPITRE	MONTANT
10 – Dotations, fonds divers et réserves	110 736,75 €
13 – Subventions d'investissement reçues	327 431,70 €
16 – Emprunt et dettes assimilées	160 000,00 €
27 – Autres immobilisations financières	9 343,86 €
001 – Excédent d'investissement reporté	237 965,24 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	33 606,45 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 916,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	910 000,00 €

CHAPITRE	MONTANT
16 – Emprunts et dettes assimilés	29 873,69 €
20 – Immobilisations incorporelles	4 101,47 €
21 – Immobilisations corporelles	74 925,44 €
23 – Immobilisations en cours	652 291,40 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 808,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	763 000,00 €

soit un Budget primitif 2021 qui s'établit de manière synthétique :

	SECTION DE FONCTIO.	SECTION D'INVEST.	TOTAL
Recettes	354 000,00 €	910 000,00 €	1 264 000,00 €
Dépenses	354 000,00 €	763 000,00 €	1 117 000,00 €

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve le Budget primitif 2021 tel que présenté ci-dessus,

et **charge** Madame le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le Maire,
Nicole FAURE